

Conjoncture au 1er trimestre 2017 / Dette

La dette publique a atteint 4 200 milliards de francs

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

SELON la Direction générale de la dette (DGD), à fin mars 2017, le stock de la dette publique a augmenté de 38,9% par rapport à mars 2016, pour atteindre 4 199,7 milliards de francs. Cette évolution s'explique par les hausses

conjointes de la dette extérieure (+16,8%) et de la dette intérieure (+264,4%). La hausse de la dette extérieure provient du relèvement des emprunts multilatéraux (+45,8%), commerciaux (+31,6%), bilatéraux (+11,2%) et ceux des marchés financiers internationaux (+6,1%). L'évolution de la dette intérieure est expliquée



Photo : L'Union

Le siège du ministère du Budget et des Comptes publics.

par la forte hausse de la dette moratoire (+401,4%) et sur le marché financier régional (+77,4%), en dépit de la baisse de la dette diverse (-50,1%). Enfin, le portefeuille de la dette publique à fin mars 2017 reste structurellement dominé par la dette extérieure (76,6% de l'encours), dont 41,6% provient des marchés financiers internationaux.

Conjoncture au 1er trimestre 2017/Règlement

Les règlements d'arriérés en baisse

MSM
Libreville/Gabon

L'EXECUTION de la dette au premier trimestre 2017 fait ressortir une légère baisse des règlements, et un accroissement substantiel des tirages sur financement et une hausse du stock de ladite dette. La baisse du volume de paiements concerne uniquement la dette intérieure. Les tirages ont été effectués en totalité sur l'extérieur alors que la

hausse de l'encours de la dette publique est principalement d'origine interne. Le gouvernement a réglé 61,1 milliards de francs de la dette publique au premier trimestre 2017, contre 68,0 milliards à la même période en 2016. Cette mauvaise évolution s'explique par le recul du volume de paiement de la dette intérieure. Le règlement de la dette extérieure a été consacré au paiement de la dette commerciale (62,8% du montant), des créanciers multilatéraux (24,0% du

montant total réglé sur la dette extérieure) et à la dette bilatérale (13,1% du montant total réglé sur la dette extérieure). Comparativement à 2016, le règlement de la dette extérieure a progressé de 14,6% au premier trimestre 2017, du fait principalement de la hausse du règlement de la dette commerciale (31,0%). Le paiement de la dette intérieure a concerné le règlement de la dette bancaire (52,6% des règlements intérieurs), moratoire (27,4% des

règlements intérieurs), concernant les divers (18,8% des règlements intérieurs) et du marché financier régional (1,2% des règlements intérieurs). Comparativement au premier trimestre 2016, le règlement de la dette intérieure a diminué de 38,8% pour s'établir à 19,4 milliards de francs. Les décaissements cumulés sur emprunts à fin mars 2017 se sont élevés à 138,9 milliards de francs contre 6,4 milliards en 2016. **FINANCEMENTS EXTERIEURS*** Cette hausse

substantielle des tirages provient des financements extérieurs (Finex). Cependant, les financements intérieurs n'ont pas été réglés. La hausse des financements extérieurs découle de l'augmentation des paiements multilatéraux, en dépit du repli des financements bilatéraux (-40,0%). La hausse des Finex au premier trimestre 2017 provient de l'appui budgétaire de la Banque africaine de développement, de la Banque de développement

des Etats de l'Afrique centrale (travaux du tronçon routier PK 5-PK 12) et du Fonds d'investissement et de développement agricole (Projet de développement agricole et rural). Les décaissements bilatéraux ont été effectués auprès de l'Agence française de développement et ont été orientés vers trois (3) projets, à savoir : assainissement de la ville de Port-Gentil, aménagement des bassins versants de Gué-Gué ainsi que développement et investissement agricole.

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



LA FRANCE DONNE DES AILES

À PARTIR DE
499 000 FCFA TTC A/R

*ARRIVANCE KL.M - DÉPART 24h
Au départ de Libreville. Achetez du 27 juin au 27 juillet 2017 votre billet à destination de Lyon, Toulouse ou Nantes. Tarif aller-retour à partir de 550 000 FCFA pour un départ entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2017. Puis, à partir de 499 000 FCFA entre le 04 août et le 30 septembre 2017. Tarif aller-retour toutes taxes comprises, hors frais de service. Séjour minimum 5 jours, dont la nuit du samedi au dimanche, et maximum 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 01 79 64 64 (7j/7 de 8h à 19h), auprès de votre agence de voyages ou sur airfrance.fr